

UNIPSO

2017
2018
2019
2020

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2021

2022

Éditeur responsable :

D. Van de Sype

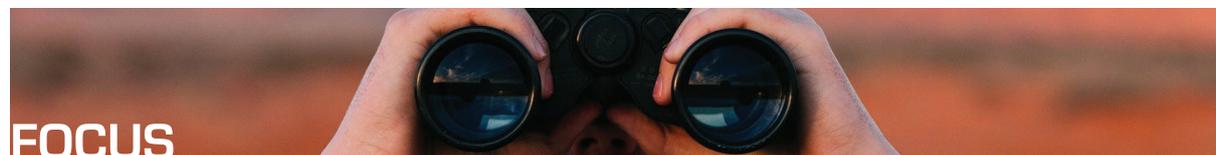
UNIPSO ASBL • Square Arthur Masson 1/7 à 5000 Namur

www.unipso.be • unipso@unipso.be • 081/24.90.20

Mai 2022 • Photos : Pixabay, Freepik

TABLE DES MATIÈRES

Edito	4
Le mot du Président.....	5



L'accord "non-marchand" 2021-2024 en Région wallonne	8
La réforme APE	10
L'Europe : un niveau de pouvoir fondamental pour le secteur à profit social	12
L'attractivité des métiers dans le secteur des aides et soins à domicile.....	14



AViQ : anticiper l'avenir.....	18
Alliance pour un investissement inclusif (A4I)	19
FORESEE, le dialogue social pour des services sociaux plus attractifs.....	20
La gouvernance au sein du SPS	21
DigitalEES, le numérique au service de la finalité sociale	22
Diversity Now !.....	23
escap, coopération d'experts de l'économie sociale.....	24
Social Profit Data Trust, l'outil statistique du secteur.....	25
Réforme des aides à la formation.....	26
Accord "non-marchand" en Fédération Wallonie-Bruxelles	27
Un plan de relance pour la Wallonie.....	28
Valorisons notre impact social.....	29



Une équipe.....	32
Les instances	33
Nos missions	36
Nos mandats	37
Le secteur à profit social en quelques chiffres.....	38

Edito

Cette année 2021 encore, l'actualité s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences en matière économique et sociale. Même s'il est encore trop tôt pour en tirer toutes les leçons, nous ressentons tous les prémices d'une transformation profonde de nos modes de vie, de nos façons de nous déplacer ou de travailler, de la façon d'organiser les services avec, pour certains, des répercussions durables.

C'est dans cette situation exceptionnelle qu'une société prend conscience de l'importance cruciale des services rendus par les entreprises du secteur à profit social, de leurs moyens, mais également – et c'est capital – de leur organisation, de leur efficacité, de leur réactivité, etc.

La couverture de ce rapport d'activités illustre bien la vie de l'UNIPSO dans la continuité et dans la prospective. Des années passées, nous puisons l'expérience pour la mettre au profit des années futures, avec toujours à l'esprit le bien-être et la qualité des services aux personnes.

Que d'innovations, que de nouveautés ! Au fil des pages, vous trouverez un aperçu des actions réalisées, avec une grande diversité et souvent un caractère innovant.

Nous devons continuer à renforcer les domaines d'excellence, consolider les liens avec le monde socioéconomique et conforter les partenariats à tous les étages de la maison Belgique comme à tous ceux de l'édifice Europe.

Assurément, sur la base de ses réussites passées, l'UNIPSO est parvenue à s'imposer parmi les interlocuteurs sociaux et, au-delà de ses missions premières, à démontrer sa contribution à une bonne santé économique et à se positionner comme acteur positif de la transition environnementale. L'équipe de l'UNIPSO peut se prévaloir d'un bilan très positif qui est traduit ici.

Le moment de présentation de ce rapport coïncide avec un renouvellement des instances pour les quatre prochaines années. C'est donc aussi le moment de formuler des remerciements particuliers : aux membres, aux administrateurs qui guident l'UNIPSO dans ses objectifs, ses priorités et dans la dynamique de son fonctionnement.



Dominique Van de Sype
Secrétaire général

Merci aussi à tous nos interlocuteurs du quotidien qui, d'une façon ou d'une autre, dans leur participation aux groupes de travail, aux formations ou encore dans leur collaboration aux travaux, apportent leur contribution éclairante, positive et constructive.

Le mot du **Président**

La force de l'union...

"Les vérités différentes en apparence sont comme d'innombrables feuilles qui paraissent différentes et qui sont sur le même arbre." (Ghandi, Lettres à l'Ashram)

Chers lecteurs, chères lectrices,

À une crise sanitaire sans précédent succède une crise économique liée à une agression au cœur de l'Europe qui vient remettre en cause nos valeurs humanistes et démocratiques. Le secteur à profit social est un élément moteur d'une transition économique, sociale et environnementale, rendue plus que jamais nécessaire par les événements récents. Se présenter unis pour davantage de crédibilité, de force et de conviction est donc un enjeu fondamental pour l'ensemble des acteurs du secteur à profit social.

La crise sanitaire, la réforme APE ou encore les accords "non-marchand" sont des exemples qui illustrent la manière dont l'UNIPSO a pu relever un magnifique défi : renforcer l'unité du secteur à profit social et rassembler l'ensemble des secteurs divers et variés sous des valeurs et des positions communes. Ce faisant, l'UNIPSO a pris en considération les préoccupations de chacun de ses membres tout en proposant des positions consensuelles. C'est, je pense, ce qu'attendent de nous non seulement toutes les entreprises à profit social que nous représentons, mais aussi nos partenaires et interlocuteurs privilégiés que sont les autorités publiques, les organisations syndicales et les autres organisations patronales interprofessionnelles.

Dans ce rapport, vous pourrez juger du résultat de cette ambition de l'UNIPSO au travers de ces trois dossiers : la réforme APE et des deux accords "non-marchand" (en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles).

Merci donc à l'ensemble des organisations membres de l'UNIPSO et à tous ceux qui composent et font vivre assidûment notre assemblée générale, notre conseil d'administration et notre bureau : vos efforts, votre disponibilité et votre créativité sont remarquables et à la hauteur des enjeux.

Et merci bien sûr à notre équipe permanente et notre Secrétaire général.



Stéphane Emmanuelidis
Président





FOCUS

L'accord "non-marchand" 2021-2024 en Région wallonne

Le 18 mai 2021, un accord "non-marchand historique" était signé par les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement wallon. L'occasion de revenir sur cet accord, avec deux des négociateurs pour l'UNIPSO : Stéphane Emmanuelidis (SE), Président, et Dominique Van de Sype (DVDS), Secrétaire général.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un accord "non-marchand" ?

DVDS : il s'agit d'un accord conclu entre le Gouvernement wallon, les organisations syndicales et patronales (les "interlocuteurs sociaux") qui portent principalement sur les conditions de travail dans l'ensemble des secteurs "non-marchands" wallons (maisons de repos, santé mentale, handicap, entreprises de travail adapté, insertion socioprofessionnelle, etc.). Le Gouvernement octroie un budget pour une période donnée, qui devient récurrent par la suite. Cet accord global se décline en accords sectoriels qui sont négociés dans les (sous) commissions paritaires et deviennent des conventions collectives sectorielles dont le respect est obligatoire pour l'ensemble des employeurs et des travailleurs du secteur.

En quoi cet accord est-il historique ?

SE : il peut être considéré comme tel en raison de l'importance des moyens accordés : 260M€ libérés progressivement entre 2021 et 2024. Mais cela s'explique notamment parce qu'une partie importante de ces moyens sont consacrés à l'implémentation de l'IFIC dans les secteurs de la santé qui ont été transférés à la Wallonie lors de la 6^e réforme de l'État, en cohérence avec les secteurs fédéraux de la santé.

Qu'entendez-vous par "cohérence avec les secteurs fédéraux" ?

DVDS : les secteurs fédéraux de la santé ont adopté un nouveau système de classification de fonctions et de barèmes (l'IFIC). Il faut donc que les secteurs de la santé régionaux, où l'on retrouve les mêmes fonctions, adoptent le même système pour éviter la concurrence entre les secteurs fédéraux et régionaux.

Comment les négociations se sont-elles déroulées ?

SE : au sein de l'UNIPSO, nous avons voulu être des moteurs de la négociation, plutôt que de la subir. Notre méthode a donc été de formuler des propositions à nos

membres, notamment sur la répartition des montants entre les secteurs et sur l'évolution de ces montants entre 2021 et 2024. Nous avons organisé des "groupes de travail" pour travailler sur les aspects techniques. Nous avons ensuite fait valider les propositions en Conseil d'administration, élargi pour l'occasion à l'ensemble des membres de l'UNIPSO.

Quelle a été la réaction des organisations syndicales ?

DVDS : une fois notre position adoptée, nous avons rencontré les organisations syndicales pour leur soumettre nos propositions. La démarche a été bien acceptée du côté syndical et cela nous a permis, lors des réunions tripartites avec le Gouvernement wallon, d'avoir des positions concertées, qui sont portées par une délégation du Bureau de l'UNIPSO.

Comment ont été traitées les questions de nature plus sectorielle ?

SE : s'agissant de négociations intersectorielles, il est important qu'un secteur ou l'autre ne bloque pas l'ensemble des négociations sur des particularités sectorielles. Néanmoins, celles-ci sont évidemment capitales pour permettre



Conférence de presse du Gouvernement de Wallonie le 27 mai 2021

à l'ensemble des secteurs d'adhérer à l'accord "non-marchand". Aussi, nous avons créé des groupes de travail au sein de la négociation tripartite. Cela a permis notamment d'intégrer toute une série de travailleurs dans le cadastre de l'emploi, notamment dans le secteur du handicap et dans le secteur socioculturel.

Quelles sont les mesures qui ont finalement été adoptées ?

DVDS : un accord global a été signé en mai 2021. Les négociations sectorielles prennent du temps et l'ensemble des mesures n'ont pas encore été adoptées dans l'ensemble des commissions paritaires. Néanmoins, on peut déjà classer les mesures par type :

- ▶ Augmentation des barèmes des travailleurs

- ▶ Engagement de personnel supplémentaire pour soulager les travailleurs sur le terrain
- ▶ Diminution du temps de travail pour les travailleurs âgés

SE : au terme des négociations sectorielles, il est convenu de se réunir à nouveau en tripartite pour acter ces mesures et effectuer les derniers réglages liés à la bonne exécution de l'accord.

Cet accord est en tout cas un pas en avant pour les employeurs et les travailleurs du secteur "non-marchand" ainsi qu'une réussite dans le chef de l'UNIPSO au niveau de la coordination des négociations.



CLAIRE CHEVRIER
Chargée de projets

Claire s'est intégrée au staff à une vitesse comparable à son débit de parole : rapidement et efficacement. Elle s'est plongée dans les projets DigitalEES, FORESEE ou Diversity Now !. Son passé de danseuse et chorégraphe n'est jamais loin sur le dancefloor de l'UNIPSO...

La réforme APE

Interview de Frédéric Clerbaux, conseiller juridique, qui a suivi l'ensemble de la réforme pour l'UNIPSO.

En quoi le dispositif APE est-il important pour le secteur à profit social ?

Il s'agit d'un financement de l'emploi dans pratiquement l'ensemble des secteurs "à profit social". Concrètement, cela concerne 3.299 employeurs dans le secteur privé (essentiellement des ASBL) qui occupent 28.772 travailleurs APE et 613 employeurs dans le secteur public (pouvoirs locaux) qui occupent 38.183 travailleurs. Le budget dédié au dispositif est, en 2021, de 1.117.169.269€ (dont 414.821.269€ pour les réductions de cotisations sociales). La réforme intègre également 375 postes "convention de premier emploi" (CPE) et 132 ETP "Emplois jeunes non-marchand" (EJNM).

Quelles sont les grandes lignes de cette réforme entamée en 2020 ?

Tout d'abord, le principal objectif pour la Wallonie est la stabilisation budgétaire. Désormais, les employeurs bénéficient d'une subvention unique qui reprend les "points APE" et les réductions de cotisations patronales. Hormis un mécanisme d'indexation plafonné, les

subventions ne pourront plus évoluer à la hausse. Il n'y a plus aucun lien avec l'augmentation des salaires liée à l'ancienneté barémique. Par contre, le Gouvernement wallon s'est engagé à maintenir les budgets tant "macro" que "micro" (chaque employeur conserve les mêmes montants que ceux dont il bénéficiait antérieurement).

Ensuite, la réforme s'accompagne d'une simplification administrative, puisque les subventions deviennent trimestrielles et ne varient plus en fonction de l'occupation des travailleurs. L'ensemble des formalités s'effectue via un "Espace personnel" sur le site du FOREM qui devient l'unique gestionnaire du dispositif.

Enfin, des emplois APE supplémentaires pourront être créés dans le cadre de mécanismes d'appels à projet, avec les budgets récupérés auprès des employeurs (arrêt d'activités, récupération de subventions pour diminution de l'emploi, etc.) ou des budgets spécifiques.

Quels ont été les principaux chantiers de l'UNIPSO en 2021 ?

L'UNIPSO a élaboré un simulateur permettant aux employeurs de comparer leur niveau de subvention avant et après la réforme. Ce travail a permis d'objectiver certaines

difficultés, principalement pour les plus petits employeurs. Cela a permis de sensibiliser la Ministre de l'Emploi, Madame Christie Morreale.

L'UNIPSO a également effectué un travail de sensibilisation auprès des députés wallons, notamment en préparant une série d'amendements au projet de décret.

Ce travail de l'UNIPSO a permis d'introduire, dans la version finale du nouveau Décret adopté en juin 2021, une série d'éléments favorables aux employeurs. Il s'agit notamment de dérogations pour les plus petits employeurs leur permettant d'obtenir une subvention plus élevée et également de tenir compte des éventuelles diminutions d'emplois liées à la crise du Covid-19 en 2020 et 2021.

L'autre chantier important a été d'intervenir dans les différentes étapes du processus d'adoption de l'arrêté d'exécution. L'intervention de l'UNIPSO a notamment permis aux employeurs de pouvoir bénéficier de dérogations importantes à l'obligation de maintenir leur "volume d'emploi pérennisé" et leur "volume global de l'emploi".



Conférence sur la réforme APE, organisée par l'UNIPSO le 15 septembre 2021

Comment cette réforme a-t-elle été gérée en interne à l'UNIPSO ?

Nous préparons l'analyse technique au sein d'un groupe de travail, le GT EmFor (Emploi-Formation), ouvert à toute personne intéressée au sein de nos fédérations membres. Ensuite, la position officielle se discute au sein du Conseil d'administration que nous ouvrons même aux membres qui n'en font pas partie. Cela permet d'adopter des positions unanimes, qu'une délégation du Bureau va ensuite défendre auprès du cabinet de la Ministre de l'Emploi.

Finalement, quel bilan tirer de cette réforme ?

Globalement, il faut souligner le maintien du dispositif APE et de son budget, très important pour l'emploi dans le secteur à profit social. Pour la plupart des employeurs, la subvention

unique correspond à celle qu'ils proméritaient avant. La gestion du dispositif est également considérablement simplifiée.

L'UNIPSO a néanmoins quelques regrets dans cette réforme, notamment :

- ▶ Plus aucun lien entre la subvention et les augmentations barémiques dues à l'ancienneté
- ▶ Les possibilités limitées de créer de nouveaux emplois
- ▶ L'absence de budgets tampons qui auraient pu permettre d'aider certains employeurs qui, malgré les dérogations existantes, seraient en difficulté de maintenir leurs emplois APE



NICOLAS SCHELLAERT
Assistant secrétariat

Nicolas est toujours là quand on a besoin de lui. Entre autres tâches, il permet l'accueil des visiteurs dans les meilleures conditions et épulche la presse pour que l'on ne manque pas une info sur le secteur à profit social.

L'Europe : un niveau de pouvoir fondamental pour le secteur à profit social

Depuis quelques années, l'UNIPSO occupe le terrain européen en coopération avec nos organisations sœurs, UNISOC, VERSO et BRUXEO. En effet, ce niveau de pouvoir devient crucial pour les entreprises à profit social, tant au niveau des financements qu'au niveau du modèle de société que l'UNIPSO défend. Nous avons rencontré Elise Lay (EL), Mathieu de Poorter (MDP) et Claire Chevrier (CC), trois conseillers particulièrement impliqués dans ces dossiers.

Quelle est la stratégie mise en place par l'UNIPSO en matière européenne ?

EL : le Conseil d'administration a adopté une stratégie basée sur deux axes de travail principaux. D'une part, il s'agit de défendre le rôle et la place des entreprises et du secteur "à profit social" dans les politiques et chantiers européens et, d'autre part, le soutien aux entreprises à profit social à travers le développement de projets ou la recherche de financements européens. Ces deux axes s'inscrivent pleinement dans l'ADN de l'UNIPSO (soutenir, défendre et aider le secteur et les entreprises à profit social).

MDP : le premier axe se réalise notamment par l'entremise de nos deux mandats au sein de Social Employers et du CEDAG, dont nous assurons la présidence, qui nous permettent d'avoir une voix dans la mise en place des politiques européennes et le dialogue social européen.

EL : au niveau interne, nous avons mis en place un groupe de travail "Europe" (Groupe EU) qui nous permet de suivre ces matières avec nos membres.

CC : pour la partie liée aux financements, l'objectif est de mettre en place une information sur les différentes aides européennes. Nous avons également travaillé sur la nouvelle programmation du Fonds social européen afin de mettre en concordance les objectifs de cette programmation avec les priorités du secteur à profit social. Ce travail a notamment débouché sur une rencontre entre les membres de l'UNIPSO et l'agence en charge du FSE au niveau wallon.

Il est important d'insister sur le fait que ces matières européennes demandent un travail préparatoire conséquent et qui s'effectue dans l'ombre, pour être

capable d'informer correctement les membres et de peser sur les politiques.

Quels sont les différents projets qui se sont développés au niveau européen ?

CC : il y a le projet FORESEE qui vise à renforcer le dialogue social au niveau européen. Ce projet s'inscrit dans la suite des projets PESSIS auxquels l'UNIPSO a participé activement et qui a débouché sur la création de la fédération "Social Employers". 13 partenaires (à la fois des partenaires sociaux nationaux et des organisations faitières européennes), localisés dans 7 pays différents, ont travaillé ensemble en 2021 sur la nécessaire mise en œuvre du dialogue social pour répondre aux urgences liées à la crise sanitaire. Il y est également évoqué les questions cruciales de fidélisation du personnel des services à profit social et de l'attractivité des métiers du secteur. Pour la première fois, l'UNIPSO est en charge de coordonner un projet européen et un consortium de partenaires à travers toute l'Europe.

MDP : le projet A4i vise à promouvoir un financement inclusif. Il s'est terminé cette



année. Il est le fruit d'une collaboration avec le CES (Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège) et Crédal. Un MOOC (cours en ligne ouvert et massif) a été réalisé à destination des entreprises à profit social. L'objectif est de rapprocher celles-ci des acteurs privés du financement. Ce projet a constitué, pour l'UNIPSO, une opportunité pour davantage explorer les possibilités de financement existantes.

Quels ont été les autres faits marquants de cette année 2021 ?

EL : cette année est marquée par l'essor de Social Employers et le dialogue constant avec les organisations syndicales regroupées au sein d'EPSU (European Federation of Public Service Unions). Cela a permis d'avancer vers la reconnaissance des entreprises à profit social au sein du dialogue social européen et pourrait

déboucher, à terme, sur la création d'un "Comité sectoriel" spécifique aux services sociaux.

CC : 2021 est également une année importante pour le Groupe EU. On remarque l'intérêt de nos membres pour ces thématiques. L'UNIPSO est devenue un interlocuteur privilégié à ce niveau.

MDP : il convient également de relever la plus-value, pour l'UNIPSO, d'avoir obtenu la présidence du CEDAG, organisation qui est soutenue par l'UNIPSO depuis plusieurs années. Cela a notamment permis l'avènement du projet "Helpdesk" qui aidera les entreprises à profit social dans leurs recherches de financement.

Quelles sont les perspectives pour les années suivantes ?

CC : outre le projet Helpdesk évoqué ci-dessus, les objectifs sont notamment de poursuivre les échanges avec

l'agence FSE et les autorités de gestion, de renforcer nos compétences en termes de gestion de projets européens, d'être attentifs aux opportunités qui pourraient renforcer notre stratégie européenne et de pérenniser les projets existants.

EL : nous allons poursuivre la mise en avant du secteur et des entreprises à profit social comme moteurs de la construction européenne. Nous souhaitons asseoir notre présence dans le dialogue social et ainsi avoir plus de poids sur la politique européenne.

MDP : pour finir, nous serons particulièrement attentifs au développement du statut d'"association européenne" qui est demandé de longue date par le secteur à profit social et qui pourrait aboutir concrètement ces prochaines années.

L'attractivité des métiers dans le secteur des aides et soins à domicile

Partant des besoins de la population, l'UNIPSO a mené, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin (Fonds Docteur Daniël De Coninck) entre 2020 et 2021, une étude pilote sur les besoins, les enjeux du recrutement et de la fidélisation du personnel salarié de l'aide et des soins à domicile en Wallonie. Cette année 2021 a été, pour l'UNIPSO, celle de la production d'une série de livrables.

Une capitalisation de la méthodologie à l'ensemble

L'UNIPSO a accueilli dans son équipe Margot Renard (Master en Sciences de Gestion à finalité spécialisée en Social Enterprise Management HEC). Son stage a permis de confronter, d'une part, les constats de l'étude pilote à d'autres secteurs et, d'autre part, de capitaliser sur la méthodologie de l'étude pour réaliser un guide méthodologique à destination des fédérations d'employeurs désireuses d'effectuer un diagnostic de l'attractivité des métiers dans d'autres secteurs. Elle a également travaillé sur les questionnaires utilisés dans l'enquête. Son mémoire

intitulé "*L'attractivité des métiers, le recrutement et la fidélisation du personnel dans le secteur à profit social en Wallonie : analyse et proposition d'un outil de diagnostic à destination des fédérations d'employeurs*" est disponible sur le [site de l'UNIPSO](#).

Un rapport de l'étude et une publication

Le rapport de l'étude a été finalisé en mai 2021. Il est structuré en 3 livres :

Livre 1 : "*Aides et soins à domicile : des leviers pour promouvoir 6 métiers*"

Ce livre reprend le cœur de l'étude et est divisé en 3 cahiers :

- ▶ Cahier 1 : la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude
- ▶ Cahier 2 : la présentation du sujet d'étude (les concepts, le secteur et les métiers étudiés)
- ▶ Cahier 3 : les constats de l'enquête et les pistes d'action

Livre 2 : "*Les facteurs d'évolution influençant l'attractivité, la formation, le recrutement et la fidélisation*"

Il permet de contextualiser le secteur et les métiers étudiés

(analyses SWOT et PESTEL) en reprenant les facteurs influençant l'attractivité.

Livre 3 "*Comprendre l'écosystème : un état des lieux*"

Il présente une cartographie des acteurs de l'écosystème et leur implication dans la chaîne de l'attractivité. Ces trois livres sont disponibles sur le site de l'UNIPSO : Etude Attractivité des métiers de l'aide et des soins en Wallonie. Issue de ces livres, une publication grand public est parue en octobre 2021, grâce à la Fondation Roi Baudouin. Elle raconte l'histoire de cette recherche et en retire les "pépites". Un "[Executive summary](#)" de 4 pages résumant le tout a également été produit. Cette publication se retrouve sur le site de la Fondation Roi Baudouin : "[Aide et soins à domicile - préparer l'avenir de l'emploi en Wallonie](#)".

Des contacts

Grâce aux contacts entre les membres du comité de pilotage de l'étude, l'ASsAF (Association des services d'aide aux familles et aux aînés) a présenté les enseignements de cette étude pour son secteur

AIDE & SOINS À DOMICILE

PRÉPARER L'AVENIR DE L'EMPLOI EN WALLONIE

lors d'un *Point CoM* sur les métiers de l'aide. Cette action a permis de mettre en relation l'ASSAF avec des agents du FOREM (conseillers référents, conseillers entreprises ou CEFO). Cette expérience pourrait être essaimée à d'autres secteurs.



L'organisation d'un événement

Début 2022, un événement a été co-organisé avec la Fondation Roi Baudouin et le CESE-W pour diffuser l'étude et la déployer auprès des politiques et des acteurs institutionnels. Il s'agissait de le mettre en parallèle avec l'événement qui avait été organisé au CESE-W en janvier 2019 sur les métiers de l'assurance autonomie, de relever les éléments intersectoriels issus de l'étude et de présenter des projets pilotes concrets qui illustrent les enseignements de l'étude.

 3 partenaires

 6 métiers étudiés

 1.300 professionnels interrogés

 Des pistes d'action dans 7 domaines



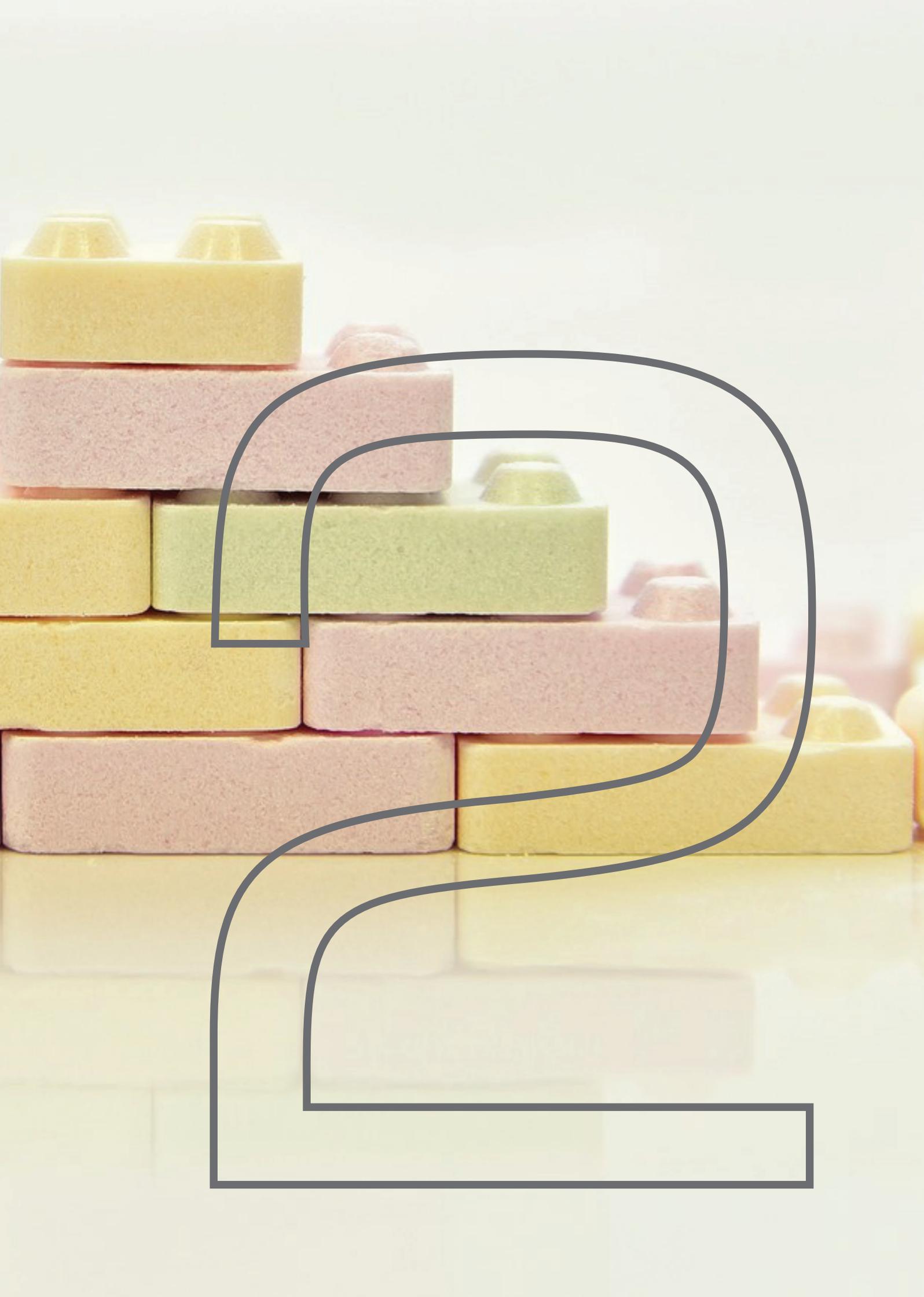
MARC HÉRALY

*Responsable
administratif et financier*

Marc maîtrise les finances et la gestion administrative de l'UNIPSO. Il est aussi le premier pare-feu du Secrétaire général. Sa culture générale et sa connaissance des langues étrangères ne semblent pas avoir de limites.



DOSSIERS ET PROJETS



AViQ : anticiper l'avenir



L'Agence pour une vie de qualité (AViQ) est l'organisme d'intérêt public autonome qui gère les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales en Wallonie depuis 2016. L'UNIPSO et une partie de ses fédérations membres assurent la cogestion de cet organisme par le biais de diverses instances. À ce titre et vu le champ de ses compétences, elle y défend la place et les intérêts du secteur à profit social.

Ce qui a été accompli en 2021

En 2021, l'UNIPSO a participé activement aux travaux des différentes instances afin d'y apporter sa vision patronale intersectorielle.

La gestion de la crise Covid s'est poursuivie. Dans une perspective de tirer les enseignements de celle-ci, d'ajuster le fonctionnement de ce "jeune" organisme et ce, dans une perspective d'avenir, un travail de réflexion a été mené en interne à l'UNIPSO,

avec les fédérations membres concernées, sur les perspectives d'évolution de l'AViQ.

L'UNIPSO s'est également investie dans une réflexion initiée au sein de l'AViQ concernant une stratégie liée aux parcours de vies intégrés, thématique importante pour les wallon-ne-s aujourd'hui et demain.

L'arrivée, cette année, des nouvelles administratrices générale et générale adjointe a été l'occasion de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter une série de messages clés qui forment les lignes directrices des positions et du travail de l'UNIPSO.

À suivre...

Le travail effectué toute cette année aura pour objectif d'alimenter les différentes dynamiques impulsées en 2022, telles que la révision du décret-cadre de l'AViQ ou encore l'élaboration du contrat de gestion 2023-2027.

GT AViQ



1 réunion/mois



7 réunions en 2021



ELENA COVIC

Chargée de projet européen

Elena est originaire de Moldavie et a rejoint notre équipe mi-avril 2022 pour mener les activités de l'UNIPSO dans le cadre d'un consortium européen qui vise à faciliter l'accès des prestataires de services sociaux aux financements européens. Elena est animée par l'idée de faire progresser les politiques sociales et de soutenir les acteurs engagés dans le dialogue social. Elle aime passer du temps avec ses 6 chats et, dans une autre vie, elle aurait été un "thé sommelier".

Alliance pour un investissement inclusif (A4I)



Le projet Erasmus+ [A4I](#) (2019-2021) vise à améliorer la compréhension, la compétence et la capacité mutuelle entre les investisseurs et les entreprises à profit social afin qu'ils puissent travailler ensemble à assurer et améliorer un financement durable et diversifié des entreprises à profit social. Ce projet rassemble trois types d'acteur : des représentants d'entreprises, des investisseurs privés (et publics) et des universités.

Ce qui a été accompli en 2021

Dans sa dernière année, le projet A4I s'est focalisé sur l'élaboration, la production et la promotion des MOOC (cours en ligne ouvert et massif) nationaux (Espagne, Tchéquie et Belgique) et universel (en anglais), dont l'UNIPSO a assuré la coordination avec le Centre d'Economie Sociale (CES, ULiège).

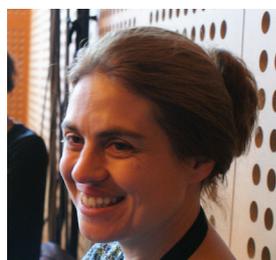
La production du MOOC belge s'est construite

sur les outils et supports pédagogiques développés au cours du programme de formation pilote portant sur le financement inclusif, destiné tant aux entreprises à profit social qu'aux financeurs. Une vingtaine d'entreprises à profit social a ainsi bénéficié gratuitement de cette formation, ainsi que d'un accompagnement personnalisé, en partenariat avec le CES et Crédal.

Cette année de clôture du projet a également été l'occasion de contribuer à la conférence européenne sur les besoins en investissements sociaux en Europe et sur l'accès aux investissements sociaux pour les entreprises. L'UNIPSO a également coorganisé la conférence belge de clôture en décembre 2021 afin de présenter les MOOC et de croiser les perspectives des entreprises et des financeurs sur leurs réalités, ainsi que les opportunités de coopération.

À suivre...

Une proposition de suite au projet A4I a été soumise pour la demande d'un financement Erasmus+. Cette proposition n'a pas été retenue. L'objectif est de promouvoir les outils développés et la coopération avec les partenaires et parties prenantes belges.



SOPHIE VASSEN
Conseillère formation

Sophie maîtrise les rouages de la formation et de l'enseignement et jongle avec les mandats qui en découlent. Elle est également une témoin privilégiée de l'évolution de l'UNIPSO. Très bon public pour les vannes de ses collègues avec son rire communicatif.

FORESEE, le dialogue social pour des services sociaux plus attractifs

Le projet FORESEE (février 2021 – janvier 2023) vise à renforcer le dialogue social dans le secteur des services sociaux par le renforcement des structures sectorielles de dialogue social aux niveaux national et européen. Ceci, en particulier face aux défis que sont l'attractivité du secteur et les impacts de la crise Covid-19.

Ce qui a été accompli en 2021

Une première étude sur l'impact du Covid-19 sur le secteur des services sociaux et le rôle du dialogue social dans la gestion de crise a été produite et présentée au cours d'un webinar rassemblant une centaine de partenaires sociaux et la Commission européenne.

Le programme de formation sur la structuration du dialogue social a été élaboré en 2021 et vise à renforcer les capacités des services sociaux en Grèce, en Pologne, au Portugal et en Roumanie. Un rapport de synthèse sur la problématique de l'attractivité et de la fidélisation du personnel dans les

services sociaux, ainsi que des pratiques mises en œuvre, a été rédigé en 2021. La finalité de ce travail est de stimuler et soutenir la mise en place d'un dialogue social structuré dans trois pays pilotes : la Grèce, la Roumanie et la Pologne.

À suivre...

L'année 2022 se focalisera sur les formations relatives au dialogue social ainsi que l'accompagnement des trois pays pilotes afin de les équiper pour faire face aux défis de l'attractivité.

Rôle de l'UNIPSO

L'UNIPSO est en charge de la coordination générale de ce projet qui regroupe 13 partenaires européens et nationaux, en étroite coopération avec la Fédération des employeurs sociaux européens (Social Employers). L'UNIPSO intervient en tant qu'experte dans la formation sur le dialogue social et sur les questions d'attractivité du secteur.



Réunion avec les partenaires

La gouvernance au sein du SPS



L'UNIPSO aborde la thématique de la gouvernance au sein du secteur à profit social (SPS) depuis quelques années par le biais de www.notregouvernance.be. C'est un outil d'autoévaluation de la gouvernance réalisé en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin (FRB) et accessible pour le SPS depuis 2017. Il permet à toute ASBL d'autoévaluer le fonctionnement de sa gouvernance grâce à un questionnaire en ligne, lequel permet la réception d'un rapport d'analyse des réponses.

Ce qui a été accompli en 2021

En 2021, l'UNIPSO, avec le soutien de la FRB, a poursuivi l'objectif de récolter les besoins liés à l'utilisation de l'outil d'évaluation, aux enjeux de gouvernance dans le chef des associations, etc.

Dans le cadre d'un projet pilote, 9 associations ont été accompagnées tout au long de leur processus d'autoévaluation pendant une

année entière. De l'initiative d'autoévaluer sa propre gouvernance à la mise en œuvre d'actions concrètes, en passant par l'analyse des résultats et l'élaboration d'un plan d'actions, ce sont autant d'étapes qui ont ponctué cet accompagnement, alternant temps individuels et collectifs.

Ce projet a mis en lumière toute une série d'éléments pertinents à la sensibilisation et à la promotion de la question de la gouvernance pour les organisations du SPS.

À suivre...

Sur base de la synthèse des enseignements tirés des années précédentes, il s'agit aujourd'hui de remettre la question de la gouvernance au centre de la vie des associations du SPS. Une formation, soutenue par la Plateforme francophone du volontariat, est notamment proposée en 2022. La promotion autour de l'outil Notre Gouvernance reste un défi pour l'UNIPSO encore aujourd'hui.

Rôle de l'UNIPSO

L'UNIPSO porte ce projet, soutenu par la Fondation Roi Baudouin.

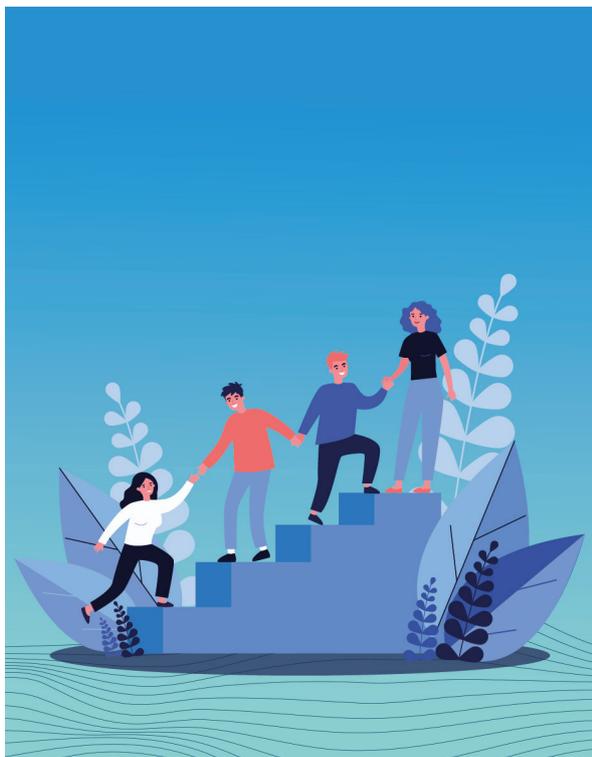


**FRÉDÉRIC
CLERBAUX**

Conseiller juridique

Frédéric, aussi parfois surnommé "Monsieur APE", a eu fort à faire avec les projets de réformes qui se sont succédés. C'est également la cheville ouvrière des accords du "non-marchand". En dehors, le foot et le jogging l'accompagnent chaque semaine et il essaie de se frayer un chemin parmi les 5 femmes qui partagent sa vie.

DigitalEES, le numérique au service de la finalité sociale



Coordonné conjointement par l'Agence Du Numérique (AdN), ConcertES et l'UNIPSO, [DigitalEES](#) est un projet de sensibilisation aux opportunités du numérique et de soutien des entreprises de l'économie sociale (EES) dans leur transformation digitale.

Ce qui a été accompli en 2021

L'équipe-projet s'est rassemblée sur la conception et le lancement de la campagne de sensibilisation. Diffusée sur les réseaux sociaux, la communication et la sensibilisation s'articulent autour du site internet où l'ensemble des productions du projet sont hébergées. Une série de visuels, ainsi que des interviews, sont ainsi accessibles.

La coopération avec le consortium d'experts universitaires (Lentic, CES et IDEA) a commencé avec une première adaptation du Digiscore, l'outil de diagnostic de la maturité

numérique des entreprises de l'AdN, afin de prendre en compte les spécificités des EES. Le groupe s'est ensuite attelé à la rédaction de la méthodologie de sélection et de l'appel à projet pour l'accompagnement. Ce dernier a été publié sur le site internet en décembre 2021.

À suivre...

La poursuite du projet en 2022 et 2023 déroulera la méthodologie du projet, avec prochainement la sélection puis l'accompagnement et la promotion de 15 EES dans leur projet de transformation numérique et la conception d'une méthodologie d'accompagnement.

Rôle de l'UNIPSO

Aux côtés de ConcertES pour l'économie sociale, l'UNIPSO représente et défend les intérêts et les spécificités des entreprises à profit social dans ce projet et auprès de l'AdN. Notre objectif est d'assurer que le secteur à profit social soit pris en compte dans la digitalisation des entreprises wallonnes.



**ANNE-LAURE
MATAGNE**

Conseillère juridique

Anne-Laure s'occupe avec enthousiasme et détermination notamment des dossiers liés à l'AViQ. Elle fait preuve de patience et de stratégie (la petite touche "léopard" qu'elle affectionne particulièrement) lorsqu'il faut concilier une position entre nos membres, en ayant à cœur de proposer un cadre de travail bienveillant et collaboratif. Elle a le sens de l'amitié et de la fête, d'autant plus lors des activités OFF de l'UNIPSO.

Diversity Now !



En route vers des lieux de travail diversifiés et inclusifs !, tel est le slogan du projet [Diversity Now !](#), un projet financé par la Commission européenne (DG Justice), porté par BRUXEO, l'UNIPSO et l'UDES, dont l'objectif est de promouvoir la diversité et l'inclusion sur les lieux de travail, dans les entreprises sociales aux niveaux belge, français et européen. Le projet s'articule autour de trois dynamiques : la sensibilisation, la formation et la mise en réseau.

Ce qui a été accompli en 2021

De nombreuses rencontres et interviews avec des experts français, belges et européens de la gestion de la diversité ont été organisées. L'objectif des discussions ? Collecter et analyser les bonnes pratiques concernant à la fois la mise en œuvre de la législation et de la charte concernant la diversité mais aussi la création de politiques internes propres aux réalités des entreprises à profit social.

Ces rencontres professionnelles ont permis la rédaction du guide des bonnes pratiques "[Diversité et inclusion au sein des entreprises sociales](#)", la conception d'un programme de formation pilote et inédit de "Manager Diversité et Inclusion" spécifiquement pensé pour les directions d'entreprises à profit social,

la promotion sur le site internet des bonnes pratiques et d'organisations à la pointe de l'intégration, des campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux et l'organisation en septembre de la conférence européenne.

À suivre...

La mise en œuvre de la formation pilote à Bruxelles et à Namur, des ateliers de co-solving, des visites d'entreprises en Flandre et en France, le renforcement d'une communauté de managers de la diversité dans les entreprises à profit social, etc.

Rôle de l'UNIPSO

Identifier, mobiliser et dialoguer avec les experts belges et européens, sensibiliser les entreprises à profit social en Wallonie.



1 conférence européenne hybride et multilingue



40 personnes en présentiel



60 personnes en ligne



1 guide disponible en 3 langues (FR, EN et NL)

escap, coopération d'experts de l'économie sociale



[escap](#) est un projet collectif coordonné par le Centre d'Économie Sociale - ULiège dont l'objectif est de rassembler des chercheurs et des acteurs de terrains de l'économie sociale et de co-construire des connaissances, des savoirs et des outils pratiques en soutien au développement des entreprises d'économie sociale. En 2021, l'UNIPSO a contribué à trois groupes de travail.

Ce qui a été accompli en 2021

L'UNIPSO a contribué à la réflexion, à la rédaction et à la création de méthodologies, de publications et d'outils sur les 3 thématiques suivantes :

- ▶ La compréhension et l'identification des difficultés pour combiner la participation des travailleurs aux processus décisionnels de l'entreprise avec les structures légales de participation au sein de l'entreprise

et la rédaction du cadre théorique de la concertation sociale en Belgique

- ▶ Un outil Beta avec la décomposition des 17 objectifs de développement durable (ODD) en 511 leviers d'actions applicables dans les entreprises d'économie sociale et une méthodologie d'évaluation de la contribution des entreprises d'économie sociale à la réalisation des ODD
- ▶ L'initiation méthodologique d'un état des lieux de l'offre d'enseignement en économie sociale et développement durable avec, notamment, la cartographie des filières d'enseignement et la réalisation d'enquêtes de terrain

À suivre...

La finalisation des publications et le test des outils, le lancement de nouvelles thématiques de travail.



4 fiches pratiques



1 note méthodologique



3 rapports



1 outil (Beta)



**DOMINIQUE
VAN DE SYPE**
Secrétaire général

Notre Secrétaire général n'a pas son pareil pour diriger son équipe avec le goût du travail bien fait, une dose de sérieux et un zeste de convivialité dont il est le garant. En dehors du travail, il escalade les montagnes en vélo et en ski avec un égal bonheur.

Social Profit Data Trust, l'outil statistique du secteur



Le Social Profit Data Trust, ou "Data Trust", est une plateforme de partage de connaissances basée sur les données statistiques du secteur à profit social (SPS) et co-gérée par ses acteurs qui en constituent les partenaires (ConcertES, Fondation Roi Baudouin, UNISOC, BRUXEO, VERSO, UNIPSO). L'objectif du Data Trust est de mutualiser l'accès à davantage de données statistiques pour être plus efficace, proactif et réactif dans l'exploitation des données (ex. : mémoranda, rapports d'activités, accords sociaux, réformes, promotion des secteurs, etc.).

Ce qui a été accompli en 2021

Le Data Trust a été formellement cocréé en février 2021 par l'ensemble des partenaires, sous la forme d'un fonds de données hébergé au sein de la Fondation Roi Baudouin (FRB). La sélection du prestataire informatique

a permis de développer l'architecture technologique ainsi que les solutions et l'exploitation informatique du Data Trust. En complément, des accords ont été établis avec les principaux fournisseurs de données statistiques de référence en Belgique, tels que l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). En fournissant toutes les garanties de sécurité et de confidentialité des données, le Data Trust est désormais alimenté automatiquement et régulièrement dès la production de nouvelles statistiques.

À suivre...

La phase actuelle de vérification et de croisement des différentes données fournies se poursuivra en 2022, en étroite coopération avec les différents partenaires. La gouvernance du Data Trust devra également être finalisée afin de passer à l'étape de promotion, de formation et d'ouverture du Data Trust au secteur à profit social.

Rôle de l'UNIPSO

L'UNIPSO est un co-fondateur et un partenaire clé dans le développement et la gouvernance du Data Trust au service de ses fédérations membres et du secteur à profit social.



ELISE LAY
Conseillère juridique

Elise a été une pionnière au sein de l'UNIPSO sur les dossiers et la concertation sociale en Europe. Elle est également très active au sein de l'AViQ. Elle occupe la fonction très officielle et très prisée de Présidente de l'Amicale.

Réforme des aides à la **formation**



La Ministre Morreale a entrepris de réformer les aides à la formation : congé-éducation payé (CEP), chèque-formation, crédit adaptation et Fonds de l'expérience professionnelle. La première étape a été réalisée en 2020 par un consultant externe qui a procédé à une évaluation des incitants financiers existants et de leur utilisation par les citoyens et par les entreprises. Ce consultant a émis des recommandations. L'UNIPSO a, via son mandat au GPS-W et au sein de la Commission Emploi-Formation du CESE-W, participé aux différents travaux relatifs à la réforme et défendu le maintien du CEP et l'accès aux chèques-formation pour les ASBL.

Ce qui a été accompli en 2021

En 2021, Le GPS-W a rencontré le cabinet de la Ministre Morreale à plusieurs reprises à propos de la Réforme des aides à la formation. Les partenaires sociaux ont remis une note reprenant des balises générales concernant les domaines suivants : la

simplification administrative, l'agrément des formations, la participation des femmes aux différents dispositifs, l'accompagnement des employeurs et des travailleurs, la question du cumul des aides, la prise en compte de la formation à distance, la création d'une banque de données des formations agréées et la nécessité de la réintégration des soft-skills. L'UNIPSO a défendu et obtenu l'inscription de l'accès aux chèques-formation pour ses secteurs dans cette note remise à la Ministre par les partenaires sociaux.

À suivre...

En 2022, suite à la présentation d'une proposition de réforme de la part de la Ministre Morreale, l'UNIPSO poursuit ses contacts avec le cabinet pour garantir au secteur à profit social un maintien du CEP et un accès aux chèques-formation pour ses secteurs.



MÉLODIE SIMONS
Conseillère formations

Mélodie a la lourde charge de succéder à Cécile de Préval dans le suivi et la mise en place des formations GO For et Cadres de santé. Elle a pris son rôle à bras le corps et s'est également rapidement impliquée dans l'organisation de l'UNIPSO. Férue de jogging, elle est également à même de coder une application... ce qui lui donne un statut de "geek" au sein de l'équipe.

Accord "non-marchand" en Fédération Wallonie-Bruxelles



Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué un budget de 35 millions d'euros qui sera libéré progressivement durant la période allant de 2022 à 2025. L'objectif de ces accords est d'harmoniser les barèmes des travailleurs des secteurs concernés (petite enfance, aide à la jeunesse, socioculturel et partenaires des maisons de justices) en les alignant sur les barèmes de la commission paritaire 330.

Ce qui a été accompli en 2021

L'UNIPSO a coordonné un cahier de priorités qui a été adressé au Gouvernement et aux partenaires sociaux. Nous avons dégagé 3 priorités importantes au niveau de la négociation intersectorielle :

- ▶ L'harmonisation barémique

- ▶ L'alignement du barème des puériculteurs-trices sur ceux des fonctions équivalentes dans d'autres commissions paritaires (CP 319.02 et 329.02)
- ▶ La prise en compte, dans les calculs de l'harmonisation barémique, de la suppression de la réduction des cotisations patronales à partir de 2022 pour les travailleurs APE en Wallonie

Un courrier a été adressé par l'UNIPSO au Ministre-Président, Monsieur Pierre-Yves Jeholet, pour l'alerter sur la problématique du taux de charges sociales des travailleurs APE.

À suivre...

L'UNIPSO a présenté différentes hypothèses de répartition des budgets entre les différents secteurs. L'étape suivante est de valider une répartition et, ensuite, de la présenter aux organisations syndicales. L'objectif est de présenter, devant le Gouvernement, une répartition des budgets validée par les partenaires sociaux, pour ensuite retourner au niveau des secteurs pour discuter de la mise en œuvre concrète des mesures.



MATHIEU DE POORTER
Conseiller économique

Mathieu est impliqué dans les dossiers européens mais également dans beaucoup d'autres projets et dossiers liés à la concertation sociale. Seul économiste de l'UNIPSO, c'est à lui qu'incombe l'objectivation chiffrée ainsi que la production de données et de statistiques. Franco-belge originaire de la région bordelaise, il aime la pression et n'est jamais loin quand il s'agit de déguster un bon cru.

Un plan de relance pour la Wallonie



Le processus Get up Wallonia ! et la mise en œuvre du Plan (européen) Facilité pour la Reprise et la Résilience ont abouti au Plan de Relance pour la Wallonie. Ce plan a pour objectif de soutenir et de mettre en œuvre des projets et des actions identifiés comme porteurs pour l'avenir de la Wallonie dans un objectif de relance post-Covid.

Ce qui a été accompli en 2021

En 2021, l'UNIPSO a poursuivi son objectif de défendre et de représenter la place et le rôle des entreprises à profit social dans la relance, comme créatrice de richesses, d'emplois et de cohésion sociale. Elle s'est impliquée de manière proactive dans la phase dite de "consultation" qui a abouti à une première version du Plan en mars et lors de sa réorientation suite aux inondations de juillet. Elle a développé une démarche critique qui a permis d'informer, d'analyser, de proposer et de relayer les points d'attention (notamment

sur la méthodologie, les priorités, les budgets). Lors de son AG, elle a invité M. Thomas Dermine, Secrétaire d'État pour la Relance, à échanger avec les membres. Une démarche constructive et créative a également identifié et proposé des projets concrets intersectoriels pouvant s'insérer dans les priorités wallonnes.

Les projets mis en avant portaient notamment sur des enjeux d'attractivité de l'emploi dans le secteur à profit social, de professionnalisation et d'innovation, de soutien à la rénovation des infrastructures. Dans ce cadre, plusieurs courriers ont été adressés au Ministre-Président et aux ministres et des rencontres ont été organisées.

L'UNIPSO a également porté les priorités du secteur dans les lieux de concertation comme le CESE-W.

À suivre...

L'UNIPSO poursuivra son implication dans la mise en œuvre des priorités du Plan adopté en octobre 2021 en promouvant et rappelant la place du secteur à profit social dans cette relance.



ZÉLIE LEGROS
Chargée d'études

L'avant-dernière arrivée est également la plus jeune de l'équipe. Enthousiaste et engagée, elle trépigne à l'idée de développer les nombreux projets d'étude qui sont dans nos cartons. Elle est arrivée avec un parfum d'Italie dans ses bagages, ramené de la période passée à Florence et à Palerme après ses études.



CONSTR
ENSEMB



UISONS
LE 2022



LE LIEN SOCIAL,
UN BESOIN VITAL !

L'UNIPSO

Une équipe

L'équipe de l'UNIPSO se compose de :

Coordination

- ▶ Dominique VAN DE SYPE, Secrétaire général

Conseillers

- ▶ Claire CHEVRIER, Chargée de projets
- ▶ Frédéric CLERBAUX, Conseiller juridique
- ▶ Elena COVIC, Chargée de projet européen
- ▶ Mathieu DE POORTER, Conseiller économique
- ▶ Elise LAY, Conseillère juridique
- ▶ Zélie LEGROS, Chargée d'études



- ▶ Anne-Laure MATAGNE, Conseillère juridique
- ▶ Sophie VASSEN, Conseillère formations
- ▶ Mélodie SIEMONS, Conseillère formations

Support

- ▶ Marc HÉRALY, Responsable administratif et financier
- ▶ Geoffrey MORBOIS, Chargé de communication événementielle et visuelle
- ▶ Nicolas SCHELLAERT, Assistant secrétariat

Elles vont nous manquer...

Après 15 ans à l'UNIPSO, **Cécile** a décidé de rejoindre son pays natal et d'accepter une fonction chez France Active à Paris. Cécile a été engagée à l'UNIPSO pour mettre en place les formations GO For qui sont maintenant institutionnalisées à l'UNIPSO. Très vite, elle a développé de nombreux projets et a notamment mis en place des collaborations accrues avec les centres de recherche universitaire et d'autres partenaires. Elle a été très active sur le développement interne de l'UNIPSO, comme dans le choix et la mise en place des formations. Mais elle a surtout été une collègue appréciée avec qui le lien s'est prolongé au-delà du temps de travail. Cette amitié se poursuivra bien au-delà de la relation professionnelle et des frontières. Toute l'équipe de l'UNIPSO est reconnaissante pour son apport et son implication tout au long de ces 15 années.



Caroline a choisi de s'envoler vers d'autres projets. À l'UNIPSO, elle a apporté ses connaissances méthodologiques qui nous ont permis de développer des enquêtes et des études, notamment celle sur l'attractivité des métiers de première ligne. Toujours prête à collaborer avec l'équipe, on se souviendra notamment des brunchstormings dont elle est l'instigatrice, ou de son travail sur les différents mémoranda. Elle était également Présidente de l'Amicale de l'UNIPSO et, à ce titre, une organisatrice hors pair pour imaginer des activités originales et conviviales. C'est aussi une championne de jogging et une danseuse talentueuse. Bref, une collègue très appréciée avec laquelle les liens d'amitiés subsisteront. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite de ses aventures.

Les instances

C'est via les organes de gestion de l'UNIPSO que les fédérations membres donnent forme aux orientations et visions stratégiques de l'ASBL. En 2021, 11 Bureaux exécutifs, 16 Conseils

d'administration et 2 Assemblées générales ont ainsi permis de construire collectivement les positionnements de l'UNIPSO sur diverses thématiques et opportunités.

Composition des instances 2018-2022 au 31/12/2021

BUREAU

EMMANUELIDIS Stéphane (EWETA), Président
MALAISE Pierre (CESSoC), Vice-président
XHROUET Marc (Santhea), Vice-président
XHROUET Denis (FESAP), Trésorier
DUPONT Michel (ANCE), Secrétaire
CHOQUET Sébastien (FCSD), membre
DEWULF Déborah (Santhea), membre

HENRARD Denis (UNESSA), membre
HENRY Pascal (UNESSA), membre
POSSEMIERS Frédéric (ANMC), membre
RASKIN Olivia (FEDOM), membre
VAN DE SYPE Dominique (UNIPSO), invité permanent

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

ARREDONDAS Rose-Marie (CODEF)
BUNCKENS Julien (FASD)
CHOQUET Sébastien (FCSD)
CONVENT Gaëtane (EWETA)
DE HEY Siméon (FASS)
DELFOSSÉ Benjamin (FCPF-FPS)
DEWULF Déborah (Santhea)
DUPONT Michel (ANCE)
EMMANUELIDIS Stéphane (EWETA)
FLAHAUT Alice (FCSD)
HALLET Benoît (FIMS)
HAPPE Christophe (UNESSA)
HENRARD Denis (UNESSA)

HENRY Pascal (UNESSA)
ISMAÏLI Farah (CESSoC)
LEFEBVRE Michel (LNH)
LEONET Valérie (FELSI)
MALAISE Pierre (CESSoC)
PONKALO Christophe (Anikos)
POSSEMIERS Frédéric (ANMC)
RASKIN Olivia (FEDOM)
STEVENS Viviane (FESAP)
VAN HONSTE Cécile (FILE)
VANOIRBECK Stéphane (SEGEC)
XHROUET Denis (GASMAES)
XHROUET Marc (Santhea)

Administrateurs experts

DEBUCQUOIS Patrick
VICTOOR Valérie
VISEUR Antoine

Invités permanents

JOSSÉ Joëlle (ML)
VAN DE SYPE Dominique (UNIPSO)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque fédération membre de l'UNIPSO dispose de 2 sièges à l'AG.

	FÉDÉRATIONS MEMBRES	REPRÉSENTANTS
	AMA - Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abris	VANHESSEN Christine FARCHAKH Antoine
	ANCE - Association Nationale des Communautés éducatives	DUPONT Michel KACAREVIC Zoran
	AnikoS - Arbeitgeberinnenverband des nicht-kommerziellen Sektors	STRANG Jürgen PONKALO Christophe
	ANMC - Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes	POSSEMIERS FREDERIC JAUNIAUX Laurent
	CESSoC - Confédération des Employeurs des Secteurs Sportif et Socio-Culturel	MALAISE Pierre ISMAÏLI Farah
	CODEF - Coordination de Défense des services sociaux et culturel	ARRONDONAS Rose-Marie WEICKMANS Ghislain
	Collectif SAPS - Services Agréés Partiellement Subventionnés	DAVREUX Marc LUDOVICY Fabienne
	Croix-Rouge de Belgique	LIBERT Sébastien
	EWETA - Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté	EMMANUELIDIS Stéphane CONVENT Gaëtane
	FASD - Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile	BUNCKENS Julien VERZELE Gaël
	FASS - Fédération des Associations Sociales et de Santé	DE HEY Siméon RAFALOWICZ Jérémie
	FCPF-FPS - Fédération des Centres de Planning Familial des FPS	DELFOSE Benjamin SENIORA Jihan
	FCSD - Fédération des Centres de Services à Domicile	CHOQUET Sébastien FLAHAUT Alice
	FEDOM - Fédération wallonne des Services d'Aide à Domicile	RASKIN Olivia GÉNARD Fabian

Membres

	FELSI - Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants	VANDEUREN Raymond LEONET Valérie
	FESAP - Fédération d'employeurs de services d'aide aux personnes	STEVENS Viviane XHROUET Denis
	FéWaSSM - Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale	MEUNIER Sophie CAMMARATA Isabelle
	FIAS-ACFI - Fédération des Initiatives et Actions Sociales- Action Coordonnée Formation-Insertion	BAKKALI Hakim
	FILE - Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance	VAN HONSTE Cécile VERSTRAETEN Natacha
	FIMS - Fédération des Institutions Médico-Sociales	HALLET Benoît LIBOTTE Jean-François
	FIPE - Fédération des Institutions de Prévention Educative	JAMET Josselin
	FISSAAJ - Fédération des Institutions et Services Spécialisés dans l'Aide aux Adultes et aux Jeunes	HENRY Pascal
	FSMI - Fédérations des Services Maternels et Infantiles	BACHIR Hafida TEHEUX Anne
	MLOZ - Union Nationale des Mutualités Libres	JOSE Joëlle VANDERSTICHELEN Emilie
	SANTHEA	DEWULF Déborah XHROUET Marc
	SeGEC - Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique	MICHEL Etienne VANOIRBECK Stéphane
	UNESSA - UNion En Soins de SANTé	HAPPE Christophe HENRARD Denis
	UNMN - Union Nationale des Mutualités Neutres	GERARDY Jean-Bernard VERHEYDEN Anne
	UNMS - Union Nationale des Mutualités Socialistes	DELCHAMBRE Jérémy VAN DAMME Vincent
	UWAIS - Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales	DE MESMAEKER Véronique GÉRARD Stéphane

Nos missions

Depuis 1998, l'UNIPSO est la confédération **intersectorielle** et **pluraliste** des **employeurs** du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Intersectorielle

Les fédérations membres de l'UNIPSO sont actives dans les secteurs regroupant des services indispensables au bon fonctionnement de notre société et répondant aux besoins fondamentaux de la population : hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et

soins à domicile, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion des personnes fragilisées dans l'emploi, aide à la jeunesse, mutualités, etc.

Pluraliste

La diversité constitue, pour l'UNIPSO, une richesse sur plusieurs plans :

- ▶ La diversité des missions, services et travailleurs permet de répondre à la multiplicité des besoins et des problématiques de vie
- ▶ Les courants politiques, philosophiques et idéologiques qui coexistent contribuent à enrichir la dynamique des entreprises sociales
- ▶ Les différents modes d'organisation (organismes publics, ASBL, coopératives, etc.) sont tous fédérés autour des mêmes finalités

Employeurs du secteur à profit social

L'UNIPSO regroupe 30 fédérations d'employeurs du secteur à profit social, public et privé, qui totalisent plus de 9.000 entreprises occupant près de 200.000 travailleurs, soit près de 19% de l'emploi total wallon.

Représenter

Depuis plus de 20 ans, l'UNIPSO a pour mission de porter la voix des employeurs du secteur à profit social francophone. Dans le cadre de cette mission, elle représente,

défend et promeut les intérêts communs de ses membres dans la concertation sociale ainsi qu'auprès des pouvoirs publics et autres acteurs socioéconomiques.

Outiller et sensibiliser

L'UNIPSO soutient les employeurs dans leur rôle d'opérateurs de services et favorise l'entrepreneuriat social en agissant comme stimulateur de réussite et diffuseur de bonnes pratiques.

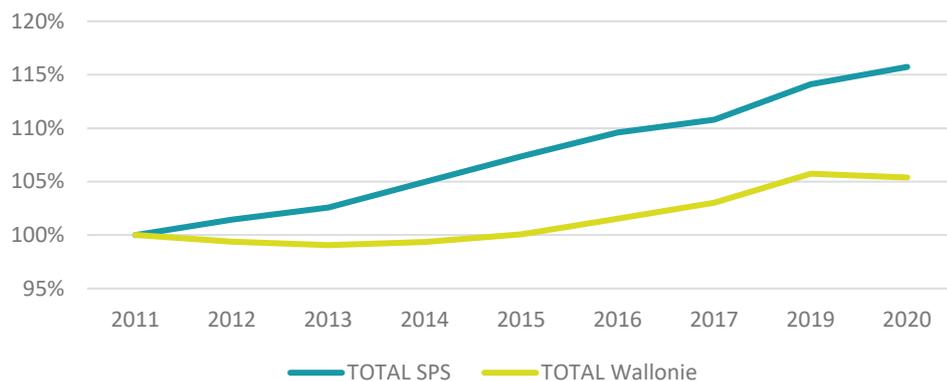
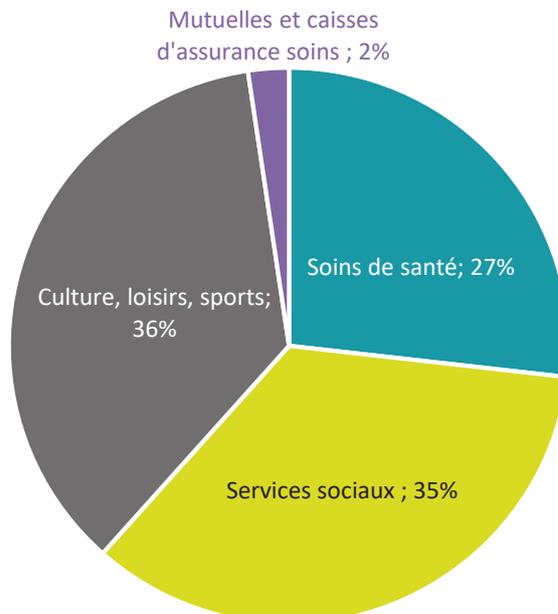
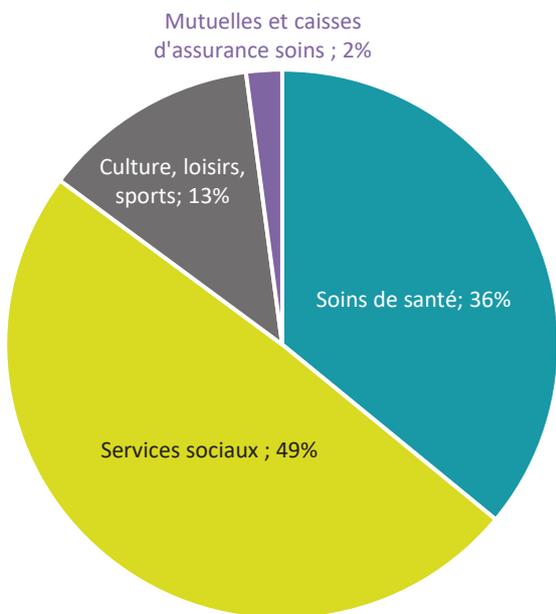
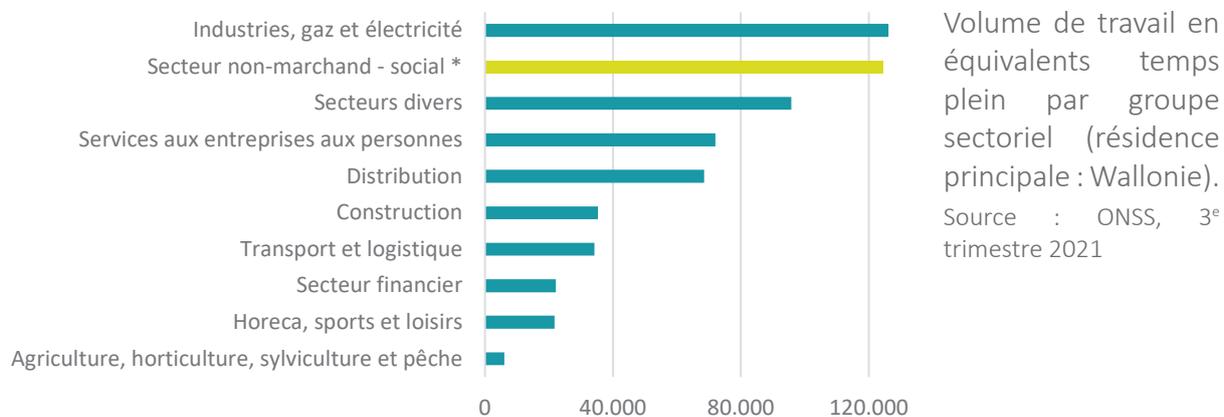
Elle anticipe les défis de demain et stimule le développement de politiques nouvelles afin d'adapter l'offre de services à profit social aux évolutions sociétales.

Nos mandats

En tant que fédération représentative des employeurs, l'UNIPSO siège dans différents lieux de concertation et de décision dans lesquels elle est amenée à représenter et à défendre les intérêts communs des employeurs du secteur à profit social. Sont repris ci-après les différents travaux dans le cadre des mandats occupés par l'UNIPSO.

- ▶ Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)
 - ▶ Conseil général
 - ▶ Comité de Branche Bien-être et Santé
 - ▶ Comité de Branche Famille
 - ▶ Comité de Branche Handicap
 - ▶ Collège central du Conseil de Stratégie et de Prospective
- ▶ Groupe des partenaires sociaux wallons (GPS-W)
- ▶ Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE-W)
 - ▶ AG, Bureau, Commissions internes
 - ▶ Pôles : Aménagement du territoire, Energie, Mobilité, Environnement, Logement, Politique scientifique
- ▶ Comité de gestion du FOREM
- ▶ Conseil économique et social de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CESCF)
- ▶ Organe de concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes
- ▶ Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- ▶ Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)
- ▶ Comité d'accompagnement "Brasero" SOWECSOM
- ▶ Comité d'experts du Cadre francophone de certifications
- ▶ Commission consultative d'agrément du Consortium de Validation des Compétences (CVDC) (CODA)
- ▶ Conseil d'orientation de l'ARES
- ▶ Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation (APEF)
- ▶ Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE)
- ▶ Office Francophone de la Formation en Alternance (OFFA)
- ▶ Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)
- ▶ Commission d'agrément du congé-éducation payé
- ▶ Commission consultative CISP
- ▶ Commission consultative Fonds de formation titres-services
- ▶ Comité de programmation ONE
- ▶ Conseil d'avis ONE
- ▶ Conseil Supérieur du Tourisme
- ▶ Comité particulier du Fonds de fermeture des entreprises (FFE)
- ▶ Social Employers – Federation of European Social Employers
- ▶ Comité européen des Associations d'intérêt général (CEDAG)

Le secteur à profit social en quelques chiffres



unipso

UNIPSO ASBL

Square Arthur Masson 1/7 à 5000 Namur
www.unipso.be • unipso@unipso.be • 081/24.90.20